

Ithaque obtient l'agrément Mon Accompagnateur Rénov'!

<u>Ithaque</u>, le spécialiste de la rénovation énergétique pour les particuliers, annonce ce jour avoir obtenu l'agrément Mon Accompagnateur Rénov' (MAR). Une nouvelle étape clef pour la start-up, qui devient ainsi un véritable « tiers de confiance » certifié par l'État pour accompagner les ménages dans leurs projets de rénovation.

Mon Accompagnateur Rénov' : un dispositif unique qui sécurise le parcours de rénovation

En 2022, seules 60 000 rénovations globale ont été réalisées. Un nombre bien loin de l'objectif fixé par le Gouvernement qui était de 200 000 faute d'accompagnement. En parallèle, plus de 10 000 arnaques à la rénovation énergétique ont été signalées à l'administration¹. Et les conséquences pour les propriétaires sont souvent désastreuses : malfaçons, contentieux, surendettement... C'est pourquoi l'État a décidé de rendre obligatoire le dispositif Mon Accompagnateur Rénov' (MAR) pour les ménages qui souhaitent bénéficier du nouveau parcours accompagné de MaPrimeRénov' qui commence dès le 1er janvier 2024.

Dispositif créé dans le cadre de la loi Climat et Résilience 2022, Mon Accompagnateur Rénov' est l'interlocuteur « tiers de confiance » n°1 pour aider les ménages dans leurs projets de travaux. Il assure un accompagnement de A à Z en proposant un appui technique, administratif, financier et social.

Depuis le 1er janvier 2024, tous les opérateurs souhaitant intervenir en tant que MAR doivent être titulaires de l'agrément Mon Accompagnateur Rénov'. La demande d'agrément est reçue par l'Anah ou sa délégation locale. Seuls sont éligibles les architectes, les collectivités territoriales, les opérateurs historiques agréés ou habilités Anah, les sociétés de tiers financement et les bureaux d'études thermiques certifiés RGE... tels qu'Ithaque!

Ithaque, le « tiers de confiance » agréé par l'État pour les travaux de rénovation énergétique

Répondant à l'ensemble des critères requis, Ithaque figure parmi les premiers acteurs privés à être agrémenté. Ce succès témoigne du haut niveau d'expertise de la start-up et de sa capacité à répondre aux normes actuelles les plus exigeantes, mais également de son plein engagement en faveur de la transition énergétique et de son éthique.

En recevant l'agrément MAR, Ithaque renforce encore un peu plus sa qualité de partenaire de confiance, indépendant et impartial, à même de guider les particuliers dans le labyrinthe de la rénovation énergétique et de lever les verrous administratifs, financiers ou techniques qui freinent encore aujourd'hui l'accès de tous à un habitat plus sain et durable.

_

¹ « Rénovation énergétique : la fraude a explosé en 2022 » (article *Capital.fr*, avril 2023)



À propos d'Ithaque

Lancée en 2021, Ithaque a un objectif : massifier la rénovation énergétique en répondant aux besoins des particulier en leur proposant un service clé en main de la conception jusqu'au lancement des travaux. Ithaque est la solution qui permet d'accompagner les particuliers tout au long de leur projet de rénovation énergétique. Ithaque place l'expertise technique au centre des projets de rénovation énergétique. Avec une expertise de terrain, la startup permet d'aider les acteurs B2C tels que LCL ou bien même le Crédit Agricole, à mûrir leur stratégie en lien avec la rénovation énergétique, et à mieux accompagner leurs clients particuliers. Plus d'informations sur le site d'Ithaque.